Travail de fin d'études

UE 42

Enseignant(s) responsable de l'UE : Catherine LAMOTTE
Autres enseignant·e·s de l'UE : Vinciane DEFOSSE, Sophie BUYSSE, Brenda CONDE, Alexandre MINNOY, Ana Maria MARQUEZ GARCIA, Kim VERHEGGEN

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	EDU33AIP2
Nombre de crédits ECTS	15 (facteur de pondération)
Volume horaire	0 h
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
ED33AIP2TFE Travail de fin d'études	0	15	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec un sens critique
- **HE02** HE. 2. respecter un cadre déontologie et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **HE04** HE. 4. s'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
- **HE05** HE. 5. construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et les compétences des personnes dans l' «ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

Autres connaissances ou compétences prérequises

Travail de fin d'études

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Travail de fin d'études

Objectifs
- Produire sous forme écrite et défendre oralement le traitement d'une problématique spécifique en lien avec le métier d'éducateur spécialisé
- Mettre en relation l'observation de faits lors de situations d'accompagnement psycho-éducatif, la réflexion personnelle, la documentation théorique et la réflexion collective.

- Adopter une démarche de recherche
Contenu

Qu'est-ce qu'une problématique de recherche. Comment poser une question de départ et des hypothèses

Qu'est-ce que la recherche théorique? Comment compiler et s'approprier les contenus théoriques

Comment rédiger un guide d'entretien et comment réaliser l'entretien. Comment analyser les résultat au regard de théorie afin de répondre à la question de départ.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Travail de fin d'études

- Participation à trois ateliers avec production d'un écrit après chacun d'entre eux (à rendre à son promoteur). L'étudiant s'engage par un contrat d'accompagnement.
Le premier atelier sera centré sur la question de recherche, le deuxième sur l'analyse théorique, le troisième sur la méthodologie de la pratique - Si l'étudiant ne participe pas aux ateliers, le promoteur ne le supervisera plus jusqu'à la défense orale.

Dates ateliers:

-vendredi 2 octobre 2026: de 13h35 à 16h35

-mardi 10 novembre 2026 : de 10h35 à 12h35

-mardi 2 février 2027 : de 10h35 à 12h35 et de 13h35 à 14h35

Rédaction d'un travail de 40 à 50 pages (ou entre 60 et 80 pages si le travail est réalisé en binôme) sous la supervision d'un promoteur (hors annexes, bibliographie) si le contrat est respecté (voir supra).

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Travail de fin d'études

- Effectuer un travail de recherche sur une problématique
- Mettre en lien des informations théoriques avec au minimum 3 entretiens menés avec des éducateurs spécialisés dans le sujet du TFE. Les questionnaires et/ou observations sur le terrain ne viendront que compléter ces entretiens.

- Analyser les résultats de ceux-ci au regard de la théorie présentée.
- Défendre oralement son travail.

Voir consignes dans le dossier TFE

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Guide pour l'élaboration du TFE	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Modalités applicables à : Étudiant·e régulièrement inscrit·e

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	0 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert

Date de remise du TFE: 1er jour de la session d'examens en format papier recto/verso (deux exemplaires) + dépôt d'une version pdf sur le campus numérique.

Selon certaines critères énoncés dans le guide du TFE, un TFE peut être jugé irrecevable et recevra la note de 0/20 (par exemple, plus de 15 erreurs orthographiques, plagiat, contenu insuffisant...).

Pour valider l'UE, le travail écrit et la présentation orale doivent être réussis tous les deux. Si les deux parties sont réussies, la note finale est l'addition des résultats. Si une partie est en échec, le principe de la note absorbante est appliqué.

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Niveau 2 de la charte de l'école (et 3 uniquement pour l'aide à la correction orthographique). L'étudiant veillera à mentionner l'utilisation de l'I.A. selon les critères établis dans la charte.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble de groupe pour la partie écrite.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Remise de travaux Durant la Session	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Date de remise du TFE: 1er jour de la session d'examens en format papier recto/verso (deux exemplaires) + dépôt d'une version pdf sur le campus numérique.

Selon certaines critères énoncés dans le guide du TFE, un TFE peut être jugé irrecevable et recevra la note de 0/20 (par exemple, plus de 15 erreurs orthographiques, plagiat, contenu insuffisant...).

Pour valider l'UE, le travail écrit et la présentation orale doivent être réussis tous les deux. Si les deux parties sont réussies, la note finale est l'addition des résultats. Si une partie est en échec, le principe de la note absorbante est appliqué.

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Niveau 2 de la charte de l'école (et 3 uniquement pour l'aide à la correction orthographique). L'étudiant veillera à mentionner l'utilisation de l'I.A. selon les critères établis dans la charte.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble de groupe pour la partie écrite.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	50 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Remise de travaux Durant la Session	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Date de remise du TFE: 1er jour de la session d'examens en format papier recto/verso (deux exemplaires) + dépôt d'une version pdf sur le campus numérique.

Selon certaines critères énoncés dans le guide du TFE, un TFE peut être jugé irrecevable et recevra la note de 0/20 (par exemple, plus de 15 erreurs orthographiques, plagiat, contenu insuffisant...).

Pour valider l'UE, le travail écrit et la présentation orale doivent être réussis tous les deux. Si les deux parties sont réussies, la note finale est l'addition des résultats. Si une partie est en échec, le principe de la note absorbante est appliqué.

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Niveau 2 de la charte de l'école (et 3 uniquement pour l'aide à la correction orthographique). L'étudiant veillera à mentionner l'utilisation de l'I.A. selon les critères établis dans la charte.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble de groupe pour la partie écrite.

Modalités applicables à : Étudiant·e en droit de représenter l'épreuve en janvier

Janvier · en droit de représenter			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Remise de travaux Durant la Session	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Date de remise du TFE: 1er jour de la session d'examens en format papier recto/verso (deux exemplaires) + dépôt d'une version pdf sur le campus numérique.

Selon certaines critères énoncés dans le guide du TFE, un TFE peut être jugé irrecevable et recevra la note de 0/20 (par exemple, plus de 15 erreurs orthographiques, plagiat, contenu insuffisant...).

Pour valider l'UE, le travail écrit et la présentation orale doivent être réussis tous les deux. Si les deux parties sont réussies, la note finale est l'addition des résultats. Si une partie est en échec, le principe de la note absorbante est appliqué.

L'usage de l'intelligence artificielle est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Niveau 2 de la charte de l'école (et 3 uniquement pour l'aide à la correction orthographique). L'étudiant veillera à mentionner l'utilisation de l'I.A. selon les critères établis dans la charte.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de plagiat, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble de groupe pour la partie écrite.